

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."



De nouveau, nous devons des remerciements tout particuliers à la succursale 101 de la C. M. B. A., Trois-Rivières, qui par l'entremise de son dévoué président vient de nous adresser une liste de dix nouveaux abonnements payés d'avance. Il n'y a pas quinze jours que cette même succursale nous envoyait une liste de VINGT-CINQ abonnements aussi payés d'avance. Le chiffre des dernières listes, additionné au chiffre des souscripteurs précédents, nous fournit l'appoint d'une quarantaine d'abonnés dans une seule et même succursale.

A l'heure présente, et au Canada seulement, la C. M. B. A. se compose d'au moins CENT-TRENTE (130) succursales, dont plus d'une vingtaine sont exclusivement canadiennes-françaises. La plupart des succursales anglaises comptent aussi parmi leurs membres un grand nombre de Canadiens-français. Nous pouvons donc entretenir légitimement l'espoir que le généreux exemple donné par la succursale 101 entraînera de nombreux imitateurs. De fait, avec un peu de bonne volonté de la part des succursales seulement du Canada, notre liste d'abonnés pourrait s'accroître de QUATRE MILLE NOMS en moins de quinze jours.

viste, Jean Minguy ; Secrétaire-Financier, T. Tardif, jur. ; Trésorier, J.-E. Lapointe ; Commissaire-Ordonnateur, Achille Dugal ; Sentinelle, Etienne Sylvain. Syndics : — MM. J.-B. Michaud, J.-J. Barbeau, F.-X. Beaudoin, Joseph Gauthier et A.-H. Vallière. Comité des Finances : — MM. J.-B. Marquis, L.-L. Laliberté et M.-P. Lamberge, éc. ; N. P. Comité des Griets : — Révérend Messire F.-H. Bélanger, F.-X. Beaudoin et Félix Gourdeau. Délégué au Grand-Conseil : — M. J.-E. Martineau. Substitut au Grand-Conseil : — Mr P. Brunet.

A la même séance, la succursale 97 a adopté la résolution suivante :

Proposé par frère F.-X. Beaudoin, secondé par frère P. Brunet que les membres de la Succursale 97 C. M. B. A. de St-Roch, ont appris, avec un extrême plaisir, la nomination de M. le chevalier F. R.-E. Campeau, comme Délégué Suprême pour la puissance du Canada, et qu'ils désirent offrir leurs remerciements à J.-S. McGarry, Ec. Président Suprême, pour l'attention délicate qu'il a eue pour notre nationalité par la nomination de M. Campeau.

N.-B. -Les réunions de la succursale 97 se tiennent les *premier et troisième Mercredi* de chaque mois, à 8.15 p. m., dans les salles de l'Union St-Joseph à St-Roch (ancienne chapelle des Morts), à l'encoignure des rues St-François et de la Chapelle.

Le 5 du mois courant, la succursale St-Joseph No. 101 de la C. M. B. A., Trois-Rivières, a élu les officiers suivants pour l'année 1891 : Aviseur spirituel, révérend messire F.-X. Cloutier, prêtre, réélu ; Président, Charles Dupont-Hébert, réélu ; 1er Vice-Président, J.-A. Lantier ; 2nd Vice-Président, Philippe-E. Panneton ; Secrétaire, Archiviste, J. Onésime Désilets ; Assistant

## ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(suite)

L'organisation de ces branches donna une nouvelle force à l'association et lui fournit de nouveaux membres dévoués et énergiques. Il n'est que juste de citer entre autres, le Rév. E. C. Rice, C. M., Président du Séminaire de Notre-Dame des Anges, de Suspension Bridge, N. Y., qui fut l'un des membres les plus zélés ; messieurs L. J. McParlin, de Lockport, N. Y., C. B. Friedman et M. C. Dunigan de Titusville Pa., qui plus tard occupèrent des positions importantes dans le Conseil Suprême.

Durant cette année le Rév. évêque Ryan se fit admettre membre de la Branche No 3, de Lockport, donnant par là une preuve manifeste de son approbation la plus entière et de la confiance qu'il avait dans la nouvelle société.

L'année 1877 fut excellemment prospère pour la C. M. B. A. C'était en quelque sorte le temps d'épreuve ; du succès de cette période dépendait le succès futur. Aussi après cette première année d'existence, le doute sur la stabilité de la société n'existait plus et c'est avec la certitude d'un avenir assuré que les quatre branches se préparèrent pour la deuxième Convention du Grand Conseil.

Un deuil devait aussi assombrir l'année 1877 : le 11 juillet, décédait le commissaire, ordonnateur du Grand Conseil, Dennis Sullivan. M. Sullivan avait été l'un des premiers membres, son admission datant de l'assemblée du 16 septembre 1876. Ses funérailles furent des plus importantes. L'association comptait à cette date près de deux cents membres, et presque tous assistèrent aux funérailles. Déjà une occasion se présentait, et les membres s'empressaient d'en profiter, de faire montre de ce senti-

Grand Aviseur Spirituel de l'Association : Le Très-Rév. S.-V. Ryan, D. D., Evêque de Buffalo ; Aviseur Spirituel du Grand Conseil, le Rév. R.-E.-V. Rice, C. M. ; Grand Président, Daniel Barrett, réélu ; Premier Grand Vice-Président, L. J. McParlin ; Second Grand Vice-Président, M. C. Dunigan ; Grand Secrétaire, Joseph McKenna ; Grand Trésorier, P. Welch ; Grand-Commissaire-Ordonnateur, Michael Powers ; Grande Sentinelle, Jas. McGraw ; Grands Syndics, John Clifford, Sébastien Geyer, Jas. McGraw, Antoine Biron et J. Martin. Le frère John Clifford fut nommé Député d'arrondissement et reçut mission d'organiser les nouvelles Branches.

Un événement important de cette Convention fut l'assemblée publique qui eut lieu le soir du premier jour. A cette assemblée présidée par le Grand Président Barrett, assistaient au-delà de mille personnes. Le Très-Rév. Evêque Ryan, les Révs. F. Moynahan et R.-V.-E. Rice, C. M., y occupaient des sièges d'honneur. On y remarquait aussi les principaux officiers de la C. M. B. A., et les citoyens les plus éminents de Niagara Falls et des environs.

Des discours pleins de sagesse et de savoir furent prononcés par le Grand Président, le premier Grand Vice-Président McParlin et par le Rév. R.-V.-E. Rice. Mgr Ryan prononça aussi une allocution toute paternelle, on ne peut mieux sympathique à la nouvelle société.

Que les sentiments de ces hommes qui avaient en mains l'administration de la C. M. B. A. à cette époque, qui en avaient été les fondateurs, qui en étaient l'âme ; que leurs sentiments, dis-je, étaient grands et nobles ! qu'ils étaient chrétiens ! Comme ils comprenaient bien les intérêts de leur temps, et aussi quel champ immense ils savaient ouvrir à la mission sociale de l'Eglise par cette association nouvelle appelée à rallier les catholiques de toutes races et de tous pays et à devenir le rempart, même et surtout sur le terrain des affaires, des droits de l'âme et des privilèges de la cons-

chiffre des souscripteurs précédents, nous fournit l'appoint d'une quarantaine d'abonnés dans une seule et même succursale.

A l'heure présente, et au Canada seulement, la C. M. B. A. se compose d'au moins CENT-TRENTE (130) succursales, dont plus d'une vingtaine sont exclusivement canadiennes-françaises. La plupart des succursales anglaises comptent aussi parmi leurs membres un grand nombre de Canadiens-français. Nous pouvons donc entretenir légitimement l'espoir que le généreux exemple donné par la succursale 101 entraînera de nombreux imitateurs. De fait, avec un peu de bonne volonté de la part des succursales seulement du Canada, notre liste d'abonnés pourrait s'accroître de QUATRE MILLE NOMS en moins de quinze jours.

Nous faisons un appel *pressant*, très *pressant* aux Présidents et aux Secrétaires de toutes les succursales. Le progrès de l'Association contribuera puissamment au progrès futur de la C. M. B. A. Que l'on se hâte de répondre à notre invitation. L'Association se propose de reprendre aussitôt que possible son premier format de *1111* pages, et de donner ainsi plus d'étendue au feuilleton, aux nouvelles, et particulièrement aux matières si intéressantes d'économie sociale, tout en restant toujours ouverte aux rapports, longs ou courts, de toutes les succursales, et à toutes les communications propres à propager la C. M. B. A. Mais, de grâce, encore une fois, que chacun veuille bien secouer son apathie et s'efforcer de secondier nos efforts.

Plusieurs succursales n'ont pas encore répondu à la circulaire relative à notre projet d'Almanach français de la C. M. B. A. Nous les prions respectueusement de nous faire connaître au plus tôt leur décision.

Le 3 décembre courant, la succursale 97 de la C. M. B. A., à St-Roch de Québec, a élu pour l'année 1891 les officiers dont les noms suivent : — Président, M. le chevalier J.-E. Martineau ; 1er Vice-Président, Philémon Brunet ; 2ème Vice-Président, Chs.-A. Parent ; Secrétaire-Archiviste, J.-B. Drouyn ; Assistant-Secrétaire-Archi-

vis, M. le chevalier F. R.-E. Campeau, comme Délégué Suprême pour la puissance du Canada, et qu'ils désirent offrir leurs remerciements à J.-S. McGarry, Ecr, Président Suprême, pour l'attention délicate qu'il a eue pour notre nationalité par la nomination de M. Campeau.

N.-B. — Les réunions de la succursale 97 se tiennent les *premier et troisième Mercredi* de chaque mois, à 8.15 p. m., dans les salles de l'Union St-Joseph à St-Roch (ancienne chapelle des Morts), à l'encoignure des rues St-François et de la Chapelle.

Le 5 du mois courant, la succursale St-Joseph No. 101 de la C. M. B. A., Trois-Rivières, a élu les officiers suivants pour l'année 1891 : Aviseur spirituel, révérend messire F.-X. Cloutier, prêtre, réélu ; Président, Charles Dupont-Hébert, réélu ; 1er Vice-Président, J.-A. Lantier ; 2nd Vice-Président, Philippe-E. Panneton ; Secrétaire-Archiviste, J. Onésime Désilets ; Assistant-Secrétaire-Archiviste, Léopold-E. Trottier ; Secrétaire-Financier, Napoléon Dagneau ; Trésorier, G. Oscar Bailey ; Commissaire-Ordonnateur, George Leprohon ; Sentinelle, Louis Dussault ; Chancelier *pro tempore*, Eusèbe Morrissette. Syndics : Eusèbe Morrissette, J.-A. Sauvageau, A.-D. Bondy, Adélaré - M. Gauthier. Comité des Finances : — F.-U.-T. Berlinguet, J.-P. Normand, Chs.-P. Gélinas. Comité des Affaires : — Révérend messire L. Lamothe, prêtre : A. Olivier, Dr M.-E. Gervais. Com. des Affaires : — F.-A. Verrette, Adélaré Gélinas, E.-A. Lacroix. Délégué au Grand Conseil en 1892 : — Délégué, Charles Dupont-Hébert ; Substitut, F.-U.-Thomas Berlinguet.

Au cours de la même séance, la succursale St-Joseph No. 101 a passé une résolution remerciant le Président Suprême d'avoir nommé M. le chevalier F.-R.-E. Campeau, Député Suprême, une autre résolution félicitant M. le Député Suprême de sa haute promotion, et une troisième, celle-ci de remerciements à l'adresse de M. le Grand-Président le docteur J.-A. MacCabe, d'Ottawa, à l'occasion de la nomination de M. le président de la succursale St-Joseph No. 101, comme Député de district. M. Charles Dupont-Hébert est assurément *the right man in the right place*. Nous le félicitons non pas tant sur sa promotion que sur cet esprit de sacrifice, cette exquise générosité d'âme, ce zèle et ce dévouement qui la lui ont fait mériter.

A l'assemblée du 3 décembre courant, la succursale 84 de la C. M. B. A., à Mont réal, a élu les officiers suivants : — Aviseur spirituel, Rév. M. Auclair ; Président, J. O'Farrell ; 1er Vice-Président, J. P. Byrnes ; 2° Vice-Président, B. Smith ; Secrétaire-Archiviste, W.-J. Sevigny, 778 rue Sanguinet ; Secrétaire-Trésorier, M.-J. O'Donnell ; Commissaire Ordonnateur, J. Lowe ; Sentinelle, F.-H. Murphy ; Syndics, MM. J. Driscoll, J.-S. Lazer, J. Lowe, J.-H. Howard, F.-H. Murphy.

se fit admettre membre de la Branche No 3, de Lockport, donnant par là une preuve manifeste de son approbation la plus entière et de la confiance qu'il avait dans la nouvelle société.

L'année 1877 fut excellemment prospère pour la C. M. B. A. C'était en quelque sorte le temps d'épreuve ; du succès de cette période dépendait le succès futur. Aussi après cette première année d'existence, le doute sur la stabilité de la société n'existait plus et c'est avec la certitude d'un avenir assuré que les quatre branches se préparèrent pour la deuxième Convention du Grand Conseil.

Un deuil devait aussi assombrir l'année 1877 : le 11 juillet, décédait le commissaire, ordonnateur du Grand Conseil, Dennis Sullivan. M. Sullivan avait été l'un des premiers membres, son admission datant de l'assemblée du 16 septembre 1876. Ses funérailles furent des plus importantes. L'association comptait à cette date près de deux cents membres, et presque tous assistèrent aux funérailles. Déjà une occasion se présentait, et les membres s'empressaient d'en profiter, de faire montre de ce sentiment d'estime, d'amour fraternel qui est l'un des principes fondamentaux de la nouvelle association.

#### IV

Le 24 octobre 1877, date fixée pour la première Convention du Grand Conseil, les officiers dont je vous ai déjà fait connaître les noms ainsi que deux représentants de chacune des 4 branches en existence se réunirent à Niagara Falls. Après avoir assisté à une grande messe célébrée par le Rv. père Moynahan, les membres du Conseil se mirent à l'œuvre, et pendant les quatre jours suivants et une bonne partie des nuits, ces hommes dévoués s'appliquèrent au travail ardu et pénible de réviser la Constitution et de mettre l'association en état de répondre aux nouveaux développements qu'elle paraissait devoir prendre.

L'acte le plus important peut-être de cette Convention fut la création du Conseil Suprême.

Comme c'était l'intention des membres de cette Convention de répandre la C. M. B. A. dans les divers états des Etats-Unis et dans les diverses provinces du Canada, il leur parut évident qu'un seul Grand Conseil ne pouvait contrôler une organisation aussi vaste. Pour éviter le péril d'ériger des pouvoirs rivaux, il devenait nécessaire de former un Conseil Supérieur ayant autorité sur les autres. En conséquence, il fut décrété : — 1° Que le Grand Président aurait le pouvoir de convoquer, aussitôt qu'il le croirait nécessaire, une assemblée du Grand Conseil et de l'engager à se constituer en Conseil Suprême ; 2° Que ce Conseil aurait autorité sur tout autre Grand Conseil, et 3° que dans chaque état ou province où existeraient cinq branches au plus, l'on pourrait organiser un Grand Conseil. Le Bureau de Direction fut remplacé par le Bureau des Syndics avec les mêmes pouvoirs. Les officiers élus pour le terme suivant furent :

Trés.-Rv. Evêque Ryan, les Révs. F. Moynahan et R.-V.-E. Rice, C. M., y occupaient des sièges d'honneur. On y remarqua aussi les principaux officiers de la C. M. B. A., et les citoyens les plus éminents de Niagara Falls et des environs.

Des discours pleins de sagesse et de savoir furent prononcés par le Grand Président, le premier Grand Vice-Président McParlin et par le Rév. R.-V.-E. Rice. Mgr Ryan prononça aussi une allocution toute paternelle, on ne peut mieux sympathique à la nouvelle société.

Que les sentiments de ces hommes qui avaient en mains l'administration de la C. M. B. A. à cette époque, qui en avaient été les fondateurs, qui en étaient l'âme ; que leurs sentiments, dis-je, étaient grands et nobles ! qu'ils étaient chrétiens ! Comme ils comprenaient bien les intérêts de leur temps, et aussi quel champ immense ils savaient ouvrir à la mission sociale de l'Eglise par cette association nouvelle appelée à rallier les catholiques de toutes races et de tous pays et à devenir le rempart, même et surtout sur le terrain des affaires, des droits de l'âme et des privilèges de la conscience, contre l'objet matérialisme des sociétés secrètes.

Aujourd'hui, après quatorze années de faits accomplis, en lisant ces discours, l'on est presque porté à croire qu'ils étaient inspirés, tant on y voit clair et complet l'exposé du but de la C. M. B. A. Que l'on me permette de noter spécialement le discours du Rév. M. Rice. Après avoir traité des associations en général, et avoir fait la distinction requise entre les associations ayant un programme d'intérêts purement matériels et celles qui joignent à ce programme les visées moralisatrices et les règles de l'Evangile, il définit les trois principes qui d'après lui, doivent régir la C. M. B. A. et qui sont : 1° la Religion ; 2° l'Ordre ; 3° La Charité. C'est avec une éloquence remarquable qu'il démontra la nécessité pour toute association catholique de s'asseoir sur ces trois bases indispensables au bon fonctionnement même de la grande société humaine. Puis il ajoute :

“ La C. M. B. A. est fondée sur ces principes et les maintiendra jusqu'au bout. Ses membres doivent être catholiques. “ Quelques uns diront : c'est là une association exclusive, tout comme l'Eglise Catholique. Arrêtez ; j'en appelle à votre propre sens. Si la Religion n'est pas définie, à quoi sert-elle ? Ne pouvez-vous pas aller faire comme bon vous semble ? Vous est-il nécessaire de faire ceci, ou d'éviter cela ? Toute religion vague ne mène qu'à l'indifférence. L'Histoire ne nous apprend-t-elle pas que c'est au nom sacré de la Religion que les plus grands crimes ont été commis contre le genre humain ? Les sociétés qui prennent cette Religion vague pour base finissent toujours d'une manière funeste. Nous avons la loi fixe et définie de l'Eglise Catholique qui nous conduit dans le droit chemin et nous fait éviter le mal. Mais l'on peut dire qu'il y a un grand nombre de mauvais catholiques. Ceci je l'admets, mais ceux-là sont catholiques de nom seulement. Il est bien

« décidé que de tels catholiques ne trouveront pas place parmi nous. Nous voulons des catholiques pratiquants ; des catholiques fidèles à leurs devoirs ; fidèles à l'Eglise. En ceci nous assurons le premier principe sur lequel la Société doit reposer. Nous disons que la C. M. B. A. a une religion fixe et définie, qu'elle vénère l'ordre comme une bienfaitante nécessité et qu'elle regarde comme un crime toute action dont le résultat est préjudiciable à l'unité d'une nation ou d'un peuple. Cette association ne peut servir à un but politique ni à aucune autre fin que celles énoncées dans sa constitution. La charité mutuelle est aussi une de nos règles ; cette charité ne veut pas seulement le bien temporel de nos membres, mais aussi leur bien spirituel.

« Nos membres essaient d'être de bons citoyens, nous les aidons de nos conseils, nous les soutenons par nos exemples. Nous ne resterons pas non plus sourds à la voix de l'indigent.

« Nous espérons que, comme un grain de sénevé, notre société grandira rapidement et prospérera à un tel point que d'une extrémité à l'autre de ce continent, ses branches couvriront de leur ombrage tous les hommes de bonne volonté désireux de jouir de la paix qui fut annoncée par les anges aux bergers de Bethléem. »

JUSTIN.

(à suivre)

## CIRCULAIRE AU CLERGE

Archevêché de Québec,  
20 novembre 1890.

I. Ecole d'agriculture au Lac St-Jean.

II. "Almanach du Purgatoire," condamné.

Monsieur,

Nous avons souvent occasion de déplorer l'émigration croissante de nos Canadiens de la campagne vers les Etats-Unis.

Voici que se présente une excellente moyen de retenir dans notre province un bon nombre de jeunes gens, en leur faisant enseigner les moyens de cultiver avec plus de profit.

Les Trappistes, qui ont prouvé leur habileté comme cultivateurs, non-seulement en Europe, mais aussi près de Montréal et à Antigonish, dans la Nouvelle-Ecosse, vont s'établir dans la région du Lac St-Jean. Le gouvernement provincial accorde cinq mille arpents de bonne terres sur les bords de la rivière Mistassini, à quelques lieues du Lac St-Jean. Les Trappistes ne garderont que ce qu'il leur faut pour leur école d'agriculture et établiront plus tard dans leur voisinage les jeunes gens qui, après

accomplissent à la lettre cette recommandation que St-Paul faisait aux Chrétiens de son temps : *Orantes omni tempore in spiritu ; orate in spiritu in tout temps*, (Eph. VI, 18.)

Et nous devons avoir la confiance que Dieu accomplira la promesse qu'il a faite : *Si deus d'entre vous, mes disciples, demandent quelque chose, elle leur sera accordée par mon père qui est dans les cieus : Si duo ex vobis consenserint super terram de omnino quacunque petierint, fiet illis a Patre meo qui in caelo est*, (Mat. XVIII, 19). Les prières de ces serviteurs de Dieu ne peuvent manquer d'être exaucées et d'attirer sur leurs bienfaiteurs d'abondantes bénédictions spirituelles et temporelles.

## II

Malgré la défense déjà faite à Montréal le 8 mars dernier et celle faite ici le 27 mars et le 31 mai, on a encore publié à Montréal et répandu dans l'archidiocèse de Québec un *Almanach du Purgatoire pour 1891*. Toutes les indulgences jadis accordées à l'œuvre des âmes du Purgatoire et de la conversion des infidèles, ont été retirées par le St-Siège dans le monde entier.

Je renouvelle la défense d'envoyer des honoraires de messes hors de l'archidiocèse. Il faut les remettre entre les mains du curé, qui doit les envoyer à Mgr Marois, par où elles sont transmises à la Propagande qui les distribue aux Missionnaires. Veuillez en avvertir les fidèles.

Agréer, Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

E.-A. CARD, TASCHEREAU,  
Arch. de Québec.

## EN SUISSE

(La Voix de l'ouvrier, Bruxelles)

La population est de 2,938,354 habitants, d'après le recensement.

La population agricole comprend les éléments suivants :

Agriculteurs vivant de leur travail, 557,739.

Propriétaires de fermes, 28,032.

Vain des des agriculteurs, 582,096.

La population industrielle, répartie entre les différentes branches d'industrie : industrie alimentaire, industrie des vêtements, industrie du bâtiment, imprimeries et papiers, industries textiles, broderie, produits chimiques, machines, comprend :

Travailleurs industriels, 550,821.

Domesticité, 16,876.

Familles industrielles, 190,189.

De ces chiffres il ressort déjà clairement que les occupations agricoles sont plus favorables que les occupations industrielles au développement de la population.

Le régime corporatif en avait, comme de bien d'autres, trouvé la solution par le seul jeu de ses institutions.

Voici par exemple les jardiniers de Paris. Leurs statuts renouvelés en 1576, 16 décembre stipulent

Art. 16. - Nul jardinier ne soit si hardy sous peine de quarante sols parisis d'amende de faire besogne au-dessous de vingt sols.

Art. 17. - Nul ne soit si osé, ni hardy de donner besogne au-dessous de vingt sols.

Ainsi les membres de la corporation ne doivent pas plus se faire entre eux concurrence de tarification que de clientèle.

Interdiction de demander au delà d'un certain prix admis par la corporation.

Défense également d'accepter en deça d'une certaine somme fixée par la corporation.

C'est là une double stipulation vraiment protectrice du travailleur.

## UNE CONCURRENCE JUSTEMENT SUPPRIMEE

A Berlin et dans beaucoup d'autres garnisons prussiennes, les chefs de corps autorisaient jusqu'ici les troupiers à prêter main forte aux habitants qui avaient à opérer des déménagements. Les troupiers s'acquittaient avec grand plaisir de cette besogne extraordinaire, qui leur rapportait un supplément de solde fort apprécié. La coutume était devenue presque générale en Prusse, et on s'y conformait surtout aux termes du 1er avril et du 1er octobre. L'empereur vient de déclarer qu'il la désapprouvait par la raison qu'en faisant gagner un peu d'argent aux militaires, elle privait d'un gain peut-être nécessaire un certain nombre d'ouvriers. La coutume a donc été supprimée cette année le 1er octobre.

## NOTES DIVERSES

Tous les membres des deux chambres de la législature viennent de recevoir des invitations qui leur feront passer une journée bien remplie, dimanche.

Dans la matinée, ils assisteront en corps à une messe à la Basilique au commencement de laquelle M. l'abbé Rouleau, principal de l'Ecole Normale, donnera le sermon, dont le sujet sera la fondation de l'établissement des Trappistes au lac St-Jean. Il y aura quête pendant la messe.

Immédiatement après, ils prendront un train spécial qui les conduira à Montréal à 3 heures de l'après-midi, afin de leur permettre de visiter la ferme modèle de l'honorable Louis Beaubien, puis les ramènera à Québec dans la soirée.

La demande d'incorporation que l'Association des architectes de cette province adresse à la Législature, nous paraît tout à fait juste, dit l'Electeur

L'architecture est un art qui mérite d'avoir sa place à part aux côtés des professions libérales, et de s'organiser civilement comme elles. C'est par l'architecture d'un pays qu'on juge de l'état de civilisation du peuple qui l'habite. Il importe donc que l'architecte offre toutes les garanties possibles de compétence, ce qui ne peut se faire autrement que par la constitution civile.

Le bill qui est en ce moment devant la Chambre est calqué sur celui qu'a passé la législature d'Ontario à la dernière session. L'exemple est excellent et doit être suivi.

## REVUES ET LIVRES

"THE CANADIAN SHOE AND LEATHER JOURNAL." — EXCELLENTE, c'est bien là le qualificatif qu'il convient de donner à cette revue publiée, mensuellement, en langue anglaise, à Toronto. Comme son nom l'indique, elle traite particulièrement des matières qui intéressent les manufacturiers de chaussures et tous les hommes d'affaires engagés dans la fabrication et le commerce des cuirs. Cette revue, à ce qu'il nous semble, se tient strictement dans les limites de son programme dont elle exécute les diverses parties avec une intelligence parfaite et une science incontestable. Franchement, la classe de gens auxquels elle s'adresse ne sauraient trouver rien de plus utile, rien de mieux approprié que le *Canadian Shoe and Leather Journal* dont la rédaction sait unir des théories acceptables à ce qui est du domaine d'une pratique sagement raisonnée.

A tous les titres, le numéro de novembre est un bijou qui porte fièrement mais avec un goût exquis les parures les plus artistiques. Par la richesse de coloris, par la création du dessin, par toutes les séductions qu'elles offrent, les gravures méritent une mention d'honneur du premier degré. Nous citerons celles de la couverture, où les couleurs les plus gentiment variées composent un ensemble qui fascine le regard. A l'intérieur, les *Châtes de Niagara*, les *Batisses du Parlement* à Ottawa, les cités de *Québec*, *Kingston*, *Toronto*, *Hamilton* et *Halifax*, l'*Ange Gardien*, la *Méditation*, etc., sont autant de sujets dont l'exécution signale les progrès gigantesques de l'art. L'art ! Il est partout dans ce numéro jusque dans les pages d'annonces où s'étalent les souliers les plus mignons, les bottines les plus élégantes, les marques de commerce du plus heureux choix, à côté des machines nouvelles.

## EN SUISSE

(La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

La population est de 2,938,354 habitants, d'après le recensement.

La population agricole comprend les éléments suivants :

Agriculteurs vivant de leur travail, 557,739.

Domesticité de fermes, 28,032.

Yan des agriculteurs, 582,096.

La population industrielle, répartie entre les différentes branches d'industrie : industrie alimentaire, industrie des vêtements, industrie du bâtiment, imprimeries et papiers, industries textiles, broderie, produits chimiques, machines, comprend :

Travailleurs industriels, 550,821.

Domesticité, 16,876.

Familles industrielles, 490,189.

De ces chiffres il ressort déjà clairement que les occupations agricoles sont plus favorables que les occupations industrielles au développement de la population.

Tout en poursuivant leurs revendications certaines catégories d'ouvriers vivent en complète harmonie avec leurs patrons.

L'ouvrier suisse jouit, d'ailleurs, d'une indépendance complète en politique ; sa condition sociale est la même que celle de tout le monde, mais il poursuit un double but économique : l'augmentation du salaire et la diminution des denrées alimentaires.

Ce qui frappe le plus dans l'étude de la situation de la population ouvrière de la Suisse, c'est l'amour qu'a cette population pour l'association tout en n'ayant qu'un faible penchant pour l'internationalisme politique.

Les associations se divisent naturellement en associations ouvrières et en associations professionnelles.

Parmi les plus importantes associations sont celle de Bâle, fondée en 1777 et qui compte deux mille membres, la Société Suisse d'utilité publique, et surtout le Grütli ou Société du Grütli.

C'est cette association du Grütli qui força, il y a quatre ans, le gouvernement fédéral à créer le "Secrétariat ouvrier suisse."

Associations radicales, associations démocrates, associations catholiques sont toutes unies sous le nom de "Fédération ouvrière suisse."

A la tête de 19 fédérations se trouve un secrétariat ouvrier suisse, qui a une tâche purement administrative et scientifique.

Le chiffre des correspondances et documents expédiés en 1880 par le secrétariat s'élève à 33,395.

### MINIMUM DE SALAIRE CORPORATIF

C'est à l'heure présente une des grosses et vraiment épineuses questions de la réglementation du travail que celle du minimum.

1. Ecole d'agriculture au Lac St-Jean.

11. "Almanach du Purgatoire," condamné.

Monsieur,

Nous avons souvent occasion de déplorer l'émigration croissante de nos Canadiens de la campagne vers les États Unis.

Voici que se présente une excellent moyen de retenir dans notre province un bon nombre de jeunes gens, en leur faisant enseigner les moyens de cultiver avec plus de profit.

Les Trappistes, qui ont prouvé leur habileté comme cultivateurs, non-seulement en Europe, mais aussi près de Montréal et à Antigonish, dans la Nouvelle-Ecosse, vont s'établir dans la région du Lac St-Jean. Le gouvernement provincial accorde cinq mille arpents de bonne terres sur les bords de la rivière Mistassini, à quelques lieues du Lac St-Jean. Les Trappistes ne garderont que ce qu'il leur faut pour leur école d'agriculture et établiront plus tard dans leur voisinage les jeunes gens qui, après avoir été recueillis dans un orphelinat qu'on va fonder bientôt à Chicoutimi, auront montré de l'aptitude pour l'agriculture.

Les Trappistes s'obligent aussi à enseigner de parole et d'action la vraie science agricole à tous les jeunes gens qui leur seront confiés par leurs parents de toutes les parties de la province.

Parvenus à l'âge convenable, les jeunes gens bien instruits, non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans les devoirs de bons chrétiens et de bons citoyens, s'établiront près de leurs parents ou bien dans les belles terres du Lac St-Jean qu'ils cultiveront avec habileté, plaisir et profit. Ils seront à leur tour d'excellents maîtres pour leurs enfants et pour leurs voisins. Ainsi cet établissement sera une source de richesse pour la province entière.

Près du monastère il y a une magnifique petite île qui est destinée, quand ce sera possible, à recueillir les hommes qui voudront goûter les douceurs d'une pieuse solitude et se reposer des tracasseries du monde.

Les Trappistes, comme tout le monde le sait, n'ont d'autre richesse que leur pauvreté, leur travail, leur confiance en la Providence. Soyons les instruments de la Providence en les aidant à procurer ce qui est nécessaire pour leur installation. Une quête dans toutes les paroisses de l'archidiocèse et les aumônes des Communautés, pourront subvenir aux dépenses les plus urgentes.

Cette quête aura lieu un des dimanches de l'Avent, après avoir été annoncée le dimanche précédent par la lecture de cette circulaire, avec les explications nécessaires. Le produit en sera envoyé aussitôt que possible à Mgr Tétu.

Les Trappistes, après avoir travaillé le jour, passent une partie de la nuit à prier pour attirer les bénédictions de Dieu sur leurs bienfaiteurs. On peut dire qu'ils

peuvent-être nécessaire un certain nombre d'ouvriers. La coutume a donc été supprimée cette année le 1er octobre.

## NOTES DIVERSES

Tous les membres des deux chambres de la législature viennent de recevoir des invitations qui leur feront passer une journée bien remplie, dimanche.

Dans la matinée, ils assisteront en corps à une messe à la Basilique au commencement de laquelle M. l'abbé Rouleau, principal de l'École Normale, donnera le sermon, dont le sujet sera la fondation de l'établissement des Trappistes au lac St-Jean. Il y aura quête pendant la messe.

Immédiatement après, ils prendront un train spécial qui les conduira à Montréal à 3 heures de l'après-midi, afin de leur permettre de visiter la ferme modèle de l'honorable Louis Beaubien, puis les ramènera, à Québec dans la soirée.

Le gouvernement de Québec va consentir à abandonner à toute municipalité locale le pouvoir de faire fermer, à l'heure qu'elles le jugeront à propos, toutes les tavernes.

Aujourd'hui même, samedi, à 4 heures p. m., aura lieu à l'Hôtel-de-Ville une assemblée des citoyens de Québec pour aviser sur l'opportunité d'ériger un monument à Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec.

La fabrique de St-Roch de Québec a généreusement souscrit une somme de mille piastres pour la cause de béatification de Mgr Laval, premier évêque de Québec. Une collecte faite dans l'église de St-Roch pour le même objet a rapporté en outre \$250.

À Montréal, les ouvriers employés aux réparations du palais de justice sous les ordres de MM. Berger et Chartrand ont fait une découverte étonnante. En démolissant la cour supérieure, 2ème division, ils ont découvert que les poteaux en chêne, supportant les piliers en fer étaient complètement pourris. Il est surprenant qu'un écroulement n'ait pas eu lieu plus tôt, mais il est probable qu'une catastrophe est imminente. Ces poteaux pourris par l'humidité auraient cédé d'un jour à l'autre et on aurait eu à regretter un effondrement dont les conséquences auraient pu être désastreuses.

Les faillites succèdent aux faillites aux États-Unis. On a rarement vu une crise semblable, et elle affecte surtout les établissements industriels—filatures, hauts fournaux, fonderies, manufactures de produits chimiques, etc., etc.

meux approprié que le *Canadian Shoe and Leather Journal* dont la rédaction sait unir des théories acceptables à ce qui est du domaine d'une pratique sagement raisonnée.

A tous les titres, le numéro de novembre est un bijou qui porte fièrement mais avec un goût exquis les parures les plus artistiques. Par la richesse du coloris, par la création du dessin, par toutes les séductions qu'elles offrent, les gravures méritent une mention d'honneur du premier degré. Nous citerons celles de la couverture, où les couleurs les plus gentiment variées composent un ensemble qui fascine le regard. A l'intérieur, les *Châtes de Niagara*, les *Batisses du Parlement à Ottawa*, les cités de *Québec*, *Kingston*, *Toronto*, *Hamilton* et *Halifax*, l'*Ange Gardien*, la *Méditation*, etc., sont autant de sujets dont l'exécution signale les progrès gigantesques de l'art. L'art ! Il est partout dans ce numéro jusque dans les pages d'annonces où s'étalent les souliers les plus mignons, les bottines les plus élégantes, les marques de commerce du plus heureux choix, à côté des machines nouvelles.

Ce n'est pas fête tous les jours, et ce n'est pas tous les mois que le *Canadian Shoe and Leather Journal* fait pareille dépense de luxe. Ce numéro de novembre était d'avance destiné à offrir aux annonceurs l'occasion de s'adresser à leur clientèle pour les achats du printemps prochain : aussi est-il intitulé *Spring trade number*. Les annonceurs n'ont pas manqué à l'appel, et parmi eux nous voyons figurer les hommes les plus marquants de l'industrie et du commerce des chaussures, par tout le Canada. Ils figurent réellement, car leurs portraits sont reproduits sur de magnifiques cartons. Ceux que nous connaissons, comme les Bresse, les Gourdeau, les Boivin, les Langlois, sont d'une ressemblance achevée.

La partie de la rédaction comprend, entre autres, les sujets dont voici les titres :—

Le commerce du printemps.—Le Canada : son présent et son avenir.—La cité de Québec.—Comment l'ouvrier réussit.—Comment l'on fait les souliers de bois.—Le pied.—L'instruction technique dans les écoles publiques.—La santé des ouvriers tisseurs.—Les gants.—Règlement de commerce d'il y a deux siècles.—La loi McKinley.—La politesse dans les affaires.—La véritable indépendance.—Les souliers dans les œuvres de Shakespeare.—Nouveautés pour Thiver.

Le *Canadian Shoe and Leather Journal* est mille fois précieux, car il fait œuvre d'instituteur dans une branche d'industrie qui, aujourd'hui, emploie une portion considérable des ouvriers de nos villes. Prix d'abonnement : \$1.00 par an. S'adresser à M. Jas. Acton, éditeur, 33 Richmond St. O., Toronto, Canada.

LA RÉGION DU LAC SAINT-JEAN.—Cognier de la province de Québec fournit toujours à la plume de M. Arthur Buies des articles du plus haut intérêt. Aussi la compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean a-t-elle chargé l'artiste écrivain de lui rédiger un *Guide des colons*. C'est ce guide qui porte titre : *La Région du Lac Saint-Jean*. Il est en vente chez tous les libraires.

## FEUILLETON

DEUX ENFANTS  
D'OUVRIERS

(suite)

VII

Si nous pouvions procurer à Godelive une place d'institutrice à Gand ! Pour votre fils, j'ai un ouvrage avantageux. Puisqu'il a un cœur sensible, je le ramènerai dans le bon chemin. Tenez, prenez l'argent, madame; ne soyez pas honteuse pour cela. Je vous dois de la reconnaissance : vous m'avez délivré aujourd'hui d'un grand chagrin et d'une profonde tristesse qui me rongeaient le cœur depuis des années. Oui, c'est ainsi. La pensée que la bonne et douce Godelive, l'amie de mon enfance, l'ange qui a veillé au lit de mon père malade, s'était perdue, cette pensée m'était pénible, et ma compassion devenait petit à petit une douleur amère. Maintenant, je suis tranquille là-dessus. Je suis heureux de savoir qu'elle a conservé, outre la pureté, la noblesse et la bonté de son cœur.

Madame Wildenslag, ayant ramassé l'argent sur la table, joignit les mains et dit au jeune homme, les yeux humides de pleurs :  
Oh ! monsieur, votre bonté, votre générosité me confond. Je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance. Demain matin, avant notre départ, nous reviendrons. Godelive vous remerciera à genoux.

Godelive ! demain ? s'écria le jeune homme hors de lui. Oh ! est donc Godelive ?  
Le diable ne vous tromper plus longtemps, monsieur : elle est dans l'église Saint-Bavon, à prier devant le saint sépulchre.

Et pourquoi n'est-elle pas avec vous ?

La pauvre fille a eu peur, monsieur.

Peur ? de moi ?

Elle est honteuse, monsieur. Pour payer les frais de notre voyage à Gand, nous avons été obligés de vendre les seuls vêtements qui avaient encore quelque valeur. Godelive craignait de se présenter devant vous. . .

Et pourtant, je voudrais la voir ! s'écria Bavon avec agitation. Après huit années, d'absence ! Que font les habits ? Ne témoignent-ils pas de son dévouement, de son amour pour ses parents ! Ah ! si je pouvais souhaiter une récompense, ce serait de la consoler et de lui donner du courage.

J'irai la chercher, monsieur. . . . Moi aussi, j'étais honteuse de la tentative que j'avais à faire auprès de vous ; mais les bienfaits de votre bonté ont été si nombreux que vous n'avez

Godelive, confuse, tenait la tête baissée comme une condamnée, et n'osait pas lever les yeux. Elle tremblait visiblement et ce n'est que lorsque sa mère lui prit par le bras qu'elle s'avança jusqu'au milieu de la chambre.

Bavon avait laissé échapper un cri étouffé et il avait fait un pas pour s'approcher de la jeune fille et lui prendre la main. Mais il se retint et dit :

— Godelive, pardonnez-moi. Je souhaitais si ardemment vous revoir ! Ne soyez pas honteuse ; je sais ce que vous avez souffert et ce que vous avez fait pour vos parents. Ces mauvais vêtements vous relèvent à mes yeux, et le seul effet qu'ils produisent sur moi, c'est le profond respect pour le noble cœur qu'ils couvrent.

La jeune fille leva la tête et dit d'une voix calme, mais avec un accent solennel :

— Monsieur, je vous remercie du fond de mon âme, plus encore de vos bonnes paroles que de vos bienfaits. Vous ne nous délivrez pas seulement d'une crainte affreuse, vous nous sauvez de la misère. Soyez sûr ! A toutes mes prières je mêlerai votre nom et le nom de vos parents, afin que Dieu vous rende aussi heureux que vous le méritez.

Bavon paraissait interdit, un éclat étrange brillait dans son regard. Sa main tremblante s'appuyait sur la table comme s'il avait eu besoin d'un soutien. Ces grands yeux bleus si languissants et si pleins de reconnaissance, qui se fixaient sur lui ; ce joli visage, ce front pur, où la pudeur et la confusion répandaient un nuage rosé ! . . . . oh ! elle était plus belle encore que l'angélique Godelive de ses rêves. Quel combat violent il livrait contre son cœur ! Mais il fallait maîtriser ses sens égarés ; le respect de lui-même, le respect de la malheureuse Godelive le lui commandaient. Un soupir étouffé souleva sa poitrine oppressée ; il se laissa choir sur une chaise et dit avec un calme apparent :

— Vous revoir après huit années d'absence, Godelive, est pour moi une grande joie. Cela me remue. C'est naturel, n'est ce pas ? Les souvenirs de l'enfance vivent dans le cœur de l'homme et s'y réveillent toujours avec une nouvelle force ! . . . Ah ! je vous laisse là debout au milieu de la chambre. Excusez-moi ; prenez un siège.

— Monsieur, balbutia-t-elle, avez compassion d'une malheureuse jeune fille. Votre bonté est infinie. Je suis émue, je me sens malade, et mes forces m'abandonnent. . . . Accordez-moi comme une grâce de quitter cette maison aujourd'hui. Demain matin, je serai plus calme et je pourrai exprimer à madame votre mère ma reconnaissance sans bornes.

— Vous voulez partir, Godelive ? s'écria le jeune homme avec chagrin. Oh ! non, je vous en prie, encore un instant.

— Demandez-moi ce que vous voulez et je vous le donnerai.

M. D. HENAULT, qui demeure au No 19 rue St-Christophe, Montréal, est notre AGENT pour la cité et le district de Montréal. Ce monsieur est autorisé à prendre les abonnements et les annonces, à faire les collections et à signer les reçus.

## LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle il n'y aura aucune restriction vexatoire en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION ET TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le taux le plus élevé acquis par

## PRIME DE L' "ASSOCIATION"

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUPER le *présent avis*, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le préviendra qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser *gratuitement*, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

LA C. M. B. A.

Un organe officiel d'une société comme la C. M. B. A. devrait être accessible à tous les membres. Aussi pour permettre surtout aux membres canadiens-français de la C. M. B. A. de lire un organe français de leur société, nous réduisons pour l'avenir le prix de l'abonnement aux taux suivants :

Pour chaque branche qui demandera au moins DOUZE copies, par chaque copie et pour un an. . . . . \$0.75  
Pour chaque branche qui demandera au moins VINGT-CINQ copies, par chaque copie et pour un an. . . . . 0.50

Toute demande devra être adressée directement à M. P. Masson, directeur-propriétaire de l'Association, St-Roch, Québec.

Restaurateur de Robson



# NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit . . . . . 129,344,053.87

Nouvelles Assurances

souscrites . . . . . 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1892—1a

# HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

# MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & C<sup>ie</sup>, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

# LOTION PERSIENNE



Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur rose, faire disparaître les rougeurs, le tison, et autres taches de la peau,

La LOTION PERSIENNE est une préparation sereuse, unique en son genre. C'est un véritable REMÈDE pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicamenteuse, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est bruniée par le soleil, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillerée tous les matins à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puisseance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,

1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal.

# LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . . . 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada. . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

# SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

l'honneur d'annoncer à ses amis et au

Cadeaux! Cadeaux!

# NOEL ET JOUR DE L'AN

Voulez-vous faire de gentilles et durables étrennes? Allez visiter l'établissement du soussigné. C'est là que pour les

Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

vous trouverez à votre choix, LAMPES de toutes sortes, verreries de tous modèles, un bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN PORCELAINES, SERVICES A DESSERT, VERRES A VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

Grande Réduction dans les Prix, d'ici au 1er janvier 1891. Gros et Détail.

LOUIS BRUNEAU

95 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH  
QUÉBEC.

[Téléphone 390]

# HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,  
MONTREAL

Situation des plus centrales.  
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.  
Primeurs de toutes les saisons.  
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

# FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur

NOTRE

# IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,

PAMPHLETS,

FACTUMS,

BLANCS DE CHÈQUES,

BLANCS DE BILLETS,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES D'AFFAIRES,

CIRCULAIRES,

TÊTE DE COMPTES

ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

# HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

## MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,  
Liqueurs,  
Cigares,  
Etc., Etc., Etc.,  
Tous de premier choix.

### PLACE DES PLUS CENTRALES

**J. JOHNSON & CIE,**

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

## AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli  
100 Octaves Colli  
50 Quarts Vin Cettes  
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

-- AUSSI --

A Notre Ferme modèle du

Château--Richer,

150 canards Pékin, pour la re-production.

PRIX :—\$ 5.00 pour 3 canards  
9.00 " 6 "  
16.00 " 12 "

**A. TOUSSAINT,**

Marchand en gros de Vins et Liqueurs  
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame  
Basse-Ville, Québec.

juillet 1890.

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93  
Y compris le dépôt au  
gouvernement, de . . . . 1,064,681.45  
Montant d'assurances en  
force au Canada, . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la  
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

**DAVID SMITH,**

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

## SAISON DE 1890

**M. N. VENIER NICOL**

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelleteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

-- AUSSI --

Les Dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

**N. VENIER NICOL,**

Manchonier et Chapelier,

285-287 Rue ST-Joseph,

SAINT-ROCH, QUÉBEC.

20 sept.—3m.

## UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 -- Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.  
S'adresser à

**B.-V. BERNIER,**

Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

Situation des plus centrales.  
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.  
Primeurs de toutes les saisons.  
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

**JOS. RIENDEAU, Prop**

5 juillet 1890—1a

## FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

## ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MVRINE

**THOMAS ROY, Gérant**

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a



STATUTS DU CANADA

ET

Publications Officielles

Les Statuts et quelques unes des Publications du Gouvernement du Canada sont en vente au bureau de la Librairie du Gouvernement, rue St-Patrice, Ottawa. Aussi les Actes séparés. Statuts Révisés : prix pour 2 Vols, 5.00, et pour le volume supplémentaire, 2.50. Liste des Prix envoyée sur application.

**B. CHAMBERLIN**

Imprimeur de la Reine et  
Directeur de la Librairie.

Département de la Librairie  
et des Impressions Publiques.

Ottawa. 17 sept. 1890.

20 sept.—13f.

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

**PHILIPPE MASSON,**

Imprimeur-Éditeur.

## Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . . \$40,500,000  
AU CANADA SEULEMENT . . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

**WM. M. MACPHERSON,**  
75, rue Dalhousie,  
Québec.

5 juillet 1890. 1a

CIGARES ET BOISSONS  
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

**HOTEL HOTEL HOTEL HOTEL**

-- DU --

**CLUB DE CHASSE ET DE PECHE**

-- DU --

**CHENAL DU MOINE**

64, place Jacques-Cartier,  
Montréal.

Félix LATRAVERSE  
Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a